



Caen le 17 Août 2015

Le Syndicat CGT de la DDTM14

à

Monsieur le Préfet du Calvados  
(Voie électronique).

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons transmis ce matin un communiqué de presse CGT relatif aux suites de la manifestation d'agriculteurs du 14 août dernier.

La CGT de la DDTM vous informe que les agents vivent très mal cette atteinte à leur outil de travail. Ils sont atteints dans leur dignité professionnelle. Nombreux sont les agents à nous demander quelles suites seront réservées aux auteurs de telles actions ? Pour la CGT, en soutien aux agents, nous vous demandons de déposer plainte auprès du Procureur de la République.

Dans le même ordre d'idée, les agents nous demandent quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la protection de vos agents, et des biens ?

Depuis vendredi soir, les agents se dépensent sans compter pour remettre en ordre de marche leur outil de travail. Aussi, nous vous demandons de prendre les dispositions les plus larges afin d'attribuer une prime exceptionnelle en compensation des efforts déployés. Enfin, un repos compensateur devra également leur être attribué le cas échéant.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer, Monsieur le Préfet l'expression de mes salutations distinguées

Pour le syndicat CGT de la DDTM14

Camille PUJOL 0663398939

COPIES A : MRS ET MME LES MINISTRES MME S.ROYAL ET MR S.LEFOLL, MR DUPLESSIS, AGENTS DDTM, N.BAILLE FNEE CGT, UD CGT14. CR CGT NORMANDIE